

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA
REEMISSIION DE LA TELEVISION EN CERDAGNE-CAPCIR

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 05 AVRIL 2013 A 21 H.

PRESENTS : MMES & MM. Les délégués BERNOLE Christophe, BEY Jean-Claude, BRUANT Ludovic, BRUNET Jean-Louis, CASTELLO Christine, CLERC Albert, COLL Jean-François, COLL Marie-Rose, FRENZ Chantal, GOMES Daniel, HUGON Marius, OLIVE Lilian, PETIT Gérard, RIBOT jean, RODRIGUEZ Louis, SANNA Laurent, VILARINO Ludovic, VILLERET Jean-Luc

EXCUSES : MMES & MM. Les délégués BOURGADE Thierry, CHEVALIER Richard, CRISTOFOL Marcelle, GIL Rolland, LEYGUE Laurent, SOURJOUS Philippe, TISSANDIER Pascal, ROBOAM Didier.

Monsieur Le Président rappelle que le quorum de la réunion du 29 mars 2013 n'a pas été atteint. En conséquence, la présente assemblée se déroule sans condition de quorum et reprendra précisément les thèmes prévus à l'ordre du jour de la réunion du 29 mars 2013.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012

Monsieur RIBOT excuse Mr BALSSA Patrick, Percepteur, qui ne sera pas présent. Mr Le Président présente à l'assemblée le compte administratif 2012 qui produit un excédent de fonctionnement de : 95 184,85 € et un résultat d'investissement de : 281 100,47 €. Mr Le président quitte l'assemblée, laissant la parole à Mr SANNA Laurent, vice-président, qui demande à l'assemblée de se prononcer. Le Conseil Syndical approuve le compte administratif 2012 et le compte de gestion 2012 à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT 2012

A l'unanimité, le résultat du compte administratif 2012 d'un montant de 95 184,85 € est affecté à hauteur de 20 000,00 € en fonctionnement et pour 75 184,85 € à l'investissement.

PARTICIPATION DES COMMUNES 2012

Mr Le Président a pris contact avec Mr Balssa qui se met à notre disposition pour revoir le calcul de ces cotisations. Mr Coll propose que le calcul soit simplifié et que seule la population DGF soit être prise en compte. Mr Le Président propose à l'assemblée de garder les montants des participations à l'identique que ceux votés en 2012. L'assemblée approuve à l'unanimité.

MODIFICATION DES CONTRATS D'ENTRETIEN

Mr Le Président précise que lors de la consultation pour le passage à la TNT, les contrats d'entretien de l'entreprise CEAF ont été retenus. Un concerne la maintenance de la TNT SD pour un montant de 22 000 € HT et le second concerne la maintenance de la TNT HD ainsi que les chaînes étrangères et autres pour un montant de 9 500 € HT. Les contrats sont renouvelés pour une durée de deux ans et Mr Le Président souligne l'effort financier de CEAF. L'assemblée approuve à l'unanimité.

INSTALLATION MULTIPLEX HD R7 ET R8

Mr Le Président propose l'installation de deux nouveaux multiplex R7 et R8 représentant 6 nouvelles chaînes, au moins sur les 15 sites du SITV et sur les 3 sites principaux (Les Angles, Cerdagne et Latour de Carol) dans le cas où TDF et TOWERCAST tardent dans leur installation. Mr Coll demande à quelle date est prévue l'émission. Mr Ribot précise qu'elle est prévue en Languedoc-Roussillon pour le 23 septembre 2014. La maintenance serait alors augmentée de 12 500 € pour la totalité des sites ou de 3 500 € pour les 15 sites du syndicat. Il est nécessaire de constituer des dossiers COMSIS pour l'extension des autorisations existantes à soumettre au CSA, et donc de prévoir un montant de 2 304 € HT pour l'élaboration de ces dossiers.

Une consultation sera effectuée pour l'installation des 2 nouveaux multiplex dans le courant de l'année, les délégués seront contactés au moment de retenir l'entreprise.

BUDGET PRIMITIF 2013

Monsieur RIBOT donne lecture du projet de budget primitif 2013. Sur un montant de travaux de 121 060 € HT une aide de FTN (GIP) a été obtenue d'un montant de 88 000 € et une subvention d'état (PER) de 5 848 € soit un montant total de 93 848 € représentant 77 % du montant HT des travaux et laissant à la charge du Syndicat 27 212 € pour les 15 sites.

Le budget primitif 2013 est équilibré pour la somme de 79 300,00 € en fonctionnement et 387 483,32 € en investissement.

Le Budget primitif 2013 est approuvé à l'unanimité.

TNT

Les sites exploitées par SITV donnent entière satisfaction, sauf quelques pannes non significatives, la télésurveillance et télémaintenance sont très efficaces et permettent d'assurer un service quasiment ininterrompu. La plupart des pannes qui nous sont signalées sont dues à une mauvaise manipulation de l'utilisateur et quelques fois à l'incompétence de certains installateurs. Faits confirmés par toutes les expertises effectuées chez des particuliers par l'entreprise CEAF pour le compte du SITV. Mr Ribot rappelle que tout diagnostic, demandé par le Syndicat et réalisé par cette entreprise chez un particulier, coûte au Syndicat 70 €, à charge du particulier d'effectuer les réparations si nécessaire.

Le Site des Angles exploité par TDF et dont dépend toute la Cerdagne et le Capcir a souffert de nombreuses pannes jusqu'en janvier 2013, surtout pour France 3 Pays Catalan, malgré les nombreuses interventions du SITV auprès de TDF qui ne daigne toujours pas répondre et qui est toujours aussi peu réactif en cas de problèmes. Il en va de même pour le relais TDF de Latour de Carol certes à un degré moindre mais significatif. Mr CLERC, délégué de Dorres confirme que le signal de TDF est faible pour les habitants de Dorres.

Le Site de Cerdagne (Puigmal) exploité par Towercast a lui aussi souffert de quelques pannes dont une importante provoquée par un gros problème sur l'alimentation EDF, mais contrairement à TDF, cette entreprise nous rappelle systématiquement dès la panne signalée et répare dans la foulée puis s'assure du bon fonctionnement.

Toutes les pannes sont systématiquement (quand nous en avons connaissance) signalée aux opérateurs concernés, au CSA, à la sous-préfecture, ce qui semble avoir été efficace car, on peut noter une sensible amélioration du service rendu par TDF.

MULTIPLEX DE SECOURS

Mr Le Président informe l'assemblée que le SITV a installé un multiplex de secours pour pallier aux pannes des Angles, Cerdagne et Latour de Carol. C'est le R1 historique avec TF1, France 2, France 3, France 5, et M6.

FRANCE 3 PAYS CATALAN

L'émission France 3 Pays Catalan est maintenue pour 2013 suite à la pétition signée par 1 500 personnes. Le SITV a fait une demande pour la retransmission par satellite auprès de FR3 ainsi qu'une demande de soutien auprès des maires et de l'association des maires, des conseillers généraux et régionaux, des sénateurs, des députés, de la présidente du conseil général et du président du conseil régional.

TELEVISION CATALANE

Mr Le Président a signé et invité à signer une pétition pour le rétablissement des correspondants locaux de TV3.

En collaboration avec TV de Catalunya, le service de retransmission suspendu pour raison financière a été rétabli.

QUESTIONS DIVERSES

Mr COLL, délégué de la commune de Sainte Léocadie, à la demande de l'ONF, propose que le syndicat participe au nettoyage de la parcelle où se situe le relais Cerdagne appartenant à TDF ainsi que le relais du SITV. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Mr Le Président rappelle que le SITV est sur le réseau social Facebook.

La séance est levée à 22 h 00.